Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
Mardi 14 février 2023
Palais des Sports d'Issy-les-Moulineaux

Clubs et Compagnies présents ou représentés : Antony (9 voix), Asnières-sur-Seine (5 voix), Bagneux (5 voix), Châtenay-Malabry (8 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (10 voix), Clichy (5 voix), Colombes (7 voix), Issy-les-Moulineaux (11 voix), Le-Plessis-Robinson (7 voix), Rueil-Malmaison (10 voix), Saint-Cloud (5 voix), Sceaux/Fontenay-aux-Roses (8 voix), Suresnes (7 voix), Ville-d'Avray (4 voix), Villeneuve-la-Garenne (4 voix).

Clubs et Compagnies excusés : Néant

Clubs et Compagnies absents ou non représentés : Bois-Colombes (6 voix), Boulogne Billancourt (7 voix), Garches (1 voix), Gennevilliers (7 voix), Nanterre (7 voix), Sèvres (3 voix).

Pouvoirs : Néant

Membres du Comité présents : Raphaël STORA, Marie-France BRICARD, Christian DELOBELLE, Christophe DELCROIX, Odile SEGONDI, Odile VILLETTE.

Membre du Comité excusée : Edwige MEURINE

* * * * * Ouverture

de l'Assemblée Générale à 19h15.

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer : les représentants des clubs sont porteurs de 112 voix sur 143 et représentent 1506 licenciés sur 1857 (quorum de 72 voix et 929 licenciés).

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers, proches et amis disparus.

Le Président du Comité Départemental, Raphaël STORA, souhaite la bienvenue à tous les Présidentes et Présidents de Clubs présents.

1. Rapport moral du Comité pour la saison 2022

Raphaël STORA, en sa qualité de Président, donne lecture du rapport moral du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal avec ceux des commissions Informatique & Formation et Jeunes & Trophée des Mixtes.

Les Labels : Marie-France BRICARD explique à l'assemblée que c'est assez compliqué et que les Labels doivent être travaillés tout au long de l'année. Ils sont valables pour deux ans à partir e la date de la demande.

Avoir un Label valorise les clubs auprès des mairies et rassure pour l'accueil des jeunes. Motion 1 : l'Assemblée Générale approuve le rapport moral à l'unanimité.

2. Rapport financier pour la saison 2022

Marie-France BRICARD, en sa qualité de Trésorière, commente le bilan financier du Comité Départemental, annexé au présent procès-verbal. Il dégage un résultat négatif de 16.040,21 €.

En ce qui concerne la subvention de l'Agence Nationale du Sport (ANS) Sandrine VANDIONIANT de la FFTA a fait un tutoriel. Ce n'est pas le plus difficile à demander. Constance TERRIER (Présidente d'Issy-lesMoulineaux) nous propose son aide.

La trésorière fait deux arrêtés dans l'année : un au 30 avril et un au 30 septembre.
Toutes les lignes comptables et toutes les pièces justificatives ont été vérifiées par les vérificateurs aux comptes : Floriane JOLLY (Asnières) et Ludovic PIQUET (Suresnes).

Motion 2 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

3. Budget prévisionnel saison 2023

Marie-France BRICARD, en sa qualité de Trésorière, Marie-France BRICARD présente le budget prévisionnel pour la saison 2023, annexé au présent procès-verbal. II est équilibré à 45.000,00 €.

La Région ne prend en compte que la part compétition adulte.

Marie-France BRICARD ne se représentera pas aux prochaines élections. Audrey Granata est cooptée pour travailler avec elle pendant un an afin d'être en mesure de reprendre sa place.

Montant de la licence : les Présidents(es) vote à l'unanimité la reconduction du montant de la part départementale, à l'identique.

Motion 3 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

4. Nomination des vérificateurs aux comptes

La mission des vérificateurs aux comptes : quand l'exercice est clos, ils prennent rendez-vous avec le trésorier afin de vérifier toutes les écritures comptables et toutes les pièces justificatives.

Sont nommés vérificateurs aux comptes : Floriane JOLLY (Asnières) et Ludovic PIQUET (Suresnes).

5. Election du représentant à l'A.G. de la FFTA du 26 mars 2023 à Nîmes

Constance Terrier (Présidente d'Issy-les-Moulineaux) est élue à l'unanimité.

6. Questions diverses

Seules les questions adressées par mail au Président du Comité Départemental avant le 31 janvier 2023 peuvent faire l'objet d'un vote.
Deux questions de la Compagnie d'Arc d'Asnières sur Seine ont été reçues.

- Les quotas pour le Championnat Départemental Salle Adultes : concernant le championnat départemental salle adultes, est-il possible de réévaluer les quotas des catégories classiques, très restrictifs dans les catégories S2 femmes et hommes, alors que les arcs à poulies sont sous représentés et tous qualifiés pour ce championnat ? Peut-être faut-il faire passer les S3 classiques le samedi pour permettre à plus de S2 et de S1 d'être qualifiés le dimanche ?

- Revoir la procédure de règlement pour les inscriptions aux championnats départementaux salle : serait-il possible d'envoyer et recevoir les règlements par chèques une fois que l'inscription est confirmée par le comité Départemental ? Pour les organisateurs comme pour les clubs inscrivant des archers, la procédure actuelle est un véritable casse-tête.

Au vu de l'heure tardive, le Comité Directeur du Comité départemental travaillera sur ces deux questions lors d'une de ses prochaines réunions. Les réponses apportées seront envoyées à tous les clubs du département.

Les actions fédérales et autres points concernant la Fédération : Constance TERRIER qui est au Comité Directeur de la Fédération répond à toutes les questions que les présidents se posent. Elle nous expose notamment les problèmes financiers de la FFTA et nous parle des archers de l'équipe de France et de leur entraineur.

Fin de l'Assemblée Générale à 22h00.

La Secrétaire
Odile VILLETTE

Le Président
Raphaël STORA

Rapport moral 2022-2023

Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine AGE du 14 février 2023

Mesdames, Messieurs, je vous souhaite la bienvenue !

Pour commencer, comme la Nadine TOUREILLE, la précédente Présidente du CD92 avait coutume d'y procéder, je voudrais que nous observions une minute de silence pour toutes celles et tous ceux, archers ou non, qui nous ont quittés au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Merci.

C'est donc la première fois que je préside l'AG du CD92. Ce premier rapport concerne donc ma première année de Présidence. J'exerce cette nouvelle fonction depuis un an et donc j'ai dû apprendre et découvrir (je n'ai pas fini de le faire probablement !) tout le spectre des attendus de cette fonction. Je tiens aussi à préciser que suite à des contraintes professionnelles, l'an dernier j'étais très souvent en déplacement, notamment en Turquie, et que cet éloignement n'a pas facilité ma tâche. Je tiens donc, en premier lieu, à remercier l'ensemble des membres du Comité Directeur pour leur compréhension et leur bienveillance, mais aussi pour leur aide à affronter ce double et nouveau défi pour moi.

Ensuite, je vous remercie pour votre présence ce soir (surtout un soir de Saint-Valentin… mais aussi de match de Ligue des Champions,… bon Paris va perdre 😒, certes mais tout de même), ainsi que Charles CORBEZ et Sylvain DELABROSSE, nos deux formateurs/entraîneurs/salariés, pour la qualité de leur travail.

Ca rapport est un bilan des actions du CD92, dont le premier but est la promotion du Tir à l'Arc et l'accompagnement auprès des Archers de notre Département.
Le Comité Directeur du 92 n'a pas pour vocation de remplacer, ni d'entraver, ni de se substituer aux clubs, mais bien d'accompagner les clubs qui sont souvent les premiers acteurs dans nos actions. Nous essayons par nos actions de répondre à leurs besoins, aux besoins de nos archers. Nos actions et nos projets se veulent complémentaires, jamais concurrents ! Nous avons le souci d'avoir un échange et un dialogue les plus constants possibles afin d'améliorer nos offres et mieux répondre aux idées et besoins de nos archers et de nos clubs. Nous remercions les clubs pour leur soutien matériel, mais aussi humain. Nous pensons notamment aux clubs qui mettent à disposition leurs équipements et installation pour la bonne tenue de nos stages et formations.

Le CD92 fait partie intégrale du CR IDF et nous sommes aussi en relation avec la FFTA. Nous faisons partie de cette structure bien établie, principalement pour tous les aspects de la formation et de l'animation de la vie sportive.

Enfin, nous sommes l'interface avec les Clubs et Compagnies et CD au-delà de notre département et essayons de répondre au mieux à leurs requêtes, pour mieux mettre en commun moyens matériels et organisationnels.

1- Les effectifs 2022-2023

Au 1er février 2023, nous comptons 1871 adhérentes et adhérents, contre 1775 à la même date en 2022. Soit une hausse de plus de 5%. Après la période difficile du Covid, nous nous réjouissons de cette progression qui signe le retour de nos adhérents et adhérentes.

Nous comptons 39% de femmes (728) et donc 61% d'hommes (1143). Enfin,
il y 69% de renouvellement et 31% de nouvelles licences.

2- Rapport Financier

Présenté par Marie-France BRICARD
(Voir ci-dessous)

3- L'arbitrage

Cette année, nous pouvons compter sur 19 Arbitres fédéraux, ainsi que 4 candidats arbitres, que nous remercions pour leur investissement, leur temps et leur pédagogie, sur les concours des Clubs et des Compagnies du Département. Ils remplissent leur mission avec sérieux, constance et rigueur. Rappelons que le Département a toujours besoin d'arbitres et nouveaux arbitres. Je profite de cette AG pour remercier les Présidents et Présidentes de Club pour assurer la promotion nécessaire de la formation d'arbitre auprès de leurs adhérentes et adhérents. Les candidats potentiels peuvent se rapprocher de la Commission départementale des Arbitres et notamment d'Hugues BACHELET (PCDA du 92) pour plus d'informations sur leur rôle et sur leurs obligations.

Les formations sont organisées par la Commission régionale des Arbitres. De plus, les arbitres en exercice sont tenus de participer à la réunion annuelle de recyclage permettant la communication des principales évolutions règlementaires et l'échange de précieux retours d'expérience.

Nous profitons de ce rapport pour rappeler aux organisateurs de concours que les mandats doivent être envoyés pour validation à la Commission Arbitrage du CD 92 avant leur diffusion.

4- La formation

Présenté par Christophe DELCROIX
(Voir ci-dessous)

5- Jeunesse

Présenté par Odile SEGONDI
(Voir ci-dessous)

6- La compétition

Préambule : je formule un vœu (que je ne souhaite pas que : pieu !) auprès des Présidentes et Présidents de Club. Vous serait il possible de transmettre (par courriel par exemple à sport@tiralarc92.com) les rapports sportifs que vous publiez lors des vos AG respectives ? Il ne faut pas lire dans cette demande de la curiosité maladive ni intrusive, mais bien le souci du CD92 d'être au courant des performances des archers du Département, ceci notamment pour avoir le contenu de cette section le plus pertinent possible.

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants sur les concours organisés sur notre département. La participation sur nos concours est excellente. Le retour à des saisons « normales » est remarquable.

Nous adressons toutes nos félicitations aux Archers des Clubs et Compagnies du département pour les résultats, souvent notables, obtenus lors des compétitions régionales, nationales et internationales, aussi bien en individuel que par équipes.

PODIUMS DES ARCHERS DU 92 POUR LA SAISON 2022

INTERNATIONAL

Jean Philippe BOULCH - RUEIL S.T.A.R.

- Médaille d'ARGENT aux Jeux Mondiaux de Birmingham (USA) – Equivalent des J.O pour les sports et disciplines non olympiques
- 6 Médailles en Coupe du Monde
- 3 OR à Paris et Medellin par équipe + Nîmes individuel salle (2ème année de suite)
- 2 ARGENT à Antalya et Gwangju
- 1 ARGENT en double mixte à Paris
- 3ème de la Coupe du Monde après 4 manches – Qualifié pour la finale de la Coupe du Monde mioctobre au Mexique (8ème)
- Vice-champion d'Europe en salle (Argent) en Slovénie
- 6ème des championnats du monde à Yankton (Etats-Unis) début septembre 2021
- Etablit 2 nouveaux records de France en équipe et double mixte

NATIONAL

SALLE :

France Catégories	Violette SAUBION S3FCO ANTONY	1ère
France FFSU	Neil ALOUANI SH1CO RUEIL STAR	1er
France FFH TAE :	Florent LALIN SH1CO CHAVILLE	1er
France JEUNES	Ulysse DEMOULIN MH CHAVILLE	2ème

CAMPAGNE :

France Catégories	Odile SEGONDI	S3FCL	SCEAUX FONTENAY	2ème
	Marie-Line BARRAULT	S3FBB	ANTONY	3ème

3 D :

France ELITE	Marie-Line BARRAULT	S1F chasse	ANTONY	2ème
France Catégories	Marie Armelle DELANNOI	S3FBB	GENNEVILLIERS	2ème
	Sandrine GOES	S2F Arc droit	ANTONY	2ème

Aucun podium en NATURE et BEURSAULT

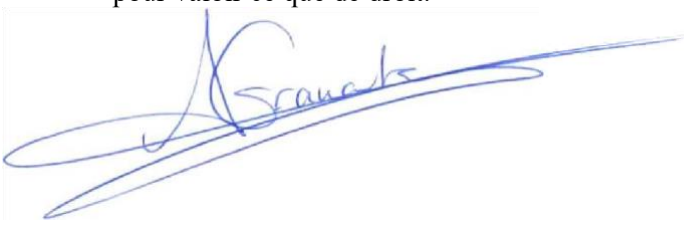
7- La logistique

Le matériel du Comité Départemental est actuellement réparti du 2 lieux de stockage : un box que nous louons, et un lieu de stockage à proximité de à la salle de tir de l'Archerie Club d'Antony. Nous remercions Jean-François DOURNEAU ainsi que la Mairie d'Antony pour cette mise à disposition de locaux.

8- Demande de Cooptation de Madame Audrey Granata

Mme Audrey GRANATA
44 avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon Tél : 06.86.68.71.85 audreygranata@gmail.com Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Tir à l'arc
35 rue des Capucines
92370 Chaville
ATTN : M. Raphaël Stora, Président du CD92 de Tir à l'arc
Châtillon, le 14/02/2023

OBJET : Demande de cooptation au sein du Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Tir à l'arc Monsieur,
Par la présente, je soussignée Madame Audrey Granata, domiciliée au 44 avenue de la Division Leclerc 92320 Châtillon, licenciée FFTA de la Compagnie de Tir à l'Arc de Châtillon sous le numéro 958491N, présente ma demande de cooptation au sein du Comité Départemental des Hauts-deSeine de Tir à l'arc. Fait pour valoir ce que de droit.



Siège associatif : Jardin d'Arc - 35 rue des Capucines 92370 Chaville http://www
tiralarc92.com – SIREN : 447 799 859 00015 – APE/NAF : 926C

9- Divers

Le Comité Département accueillera toujours les bonnes volontés pour l'aider dans ses tâches. Notamment, nous sommes à la recherche de personnes ayant des compétences en informatique pour maintenir notre site WEB. Voire soyons « fous » à le « moderniser ».

Nous avons aussi besoin d'une personne pour prendre en charge la Commission « Vie Sportive/Compétition » !

Nous sommes, bien évidemment, prêts à accueillir toutes les autres compétences. Si la situation du CD92 n'est pas la pire au sein des CDs composant le CD IDF, et comme « gouverner c'est prévoir », nous avons plus que jamais besoin de bonnes volontés prêtes à donner un peu de leur temps. Je rappelle que tous les membres du Comité sont bénévoles ! Mais aussi que l'engagement associatif est une occasion de participer à une belle aventure collective !

10- Remerciements, récompenses et cadeaux

Pour leur aide constante et répétée, le CD92 tient à remercier très sincèrement et très chaleureusement M. Eric Redon et Mme Violette SAUBION.

Nous remercions également les clubs qui mettent à disposition très régulièrement leurs moyens pour la bonne tenue des différents stages et différentes formations que nous proposons.

RAPPORT FINANCIER 2021/2022

Bonsoir,
Je vous présente le budget réalisé de la saison 2021/2022.
Ce budget est déficitaire de : 16040.21 €.
RECETTES : 37 653.62 € Licences : 21
645.50 €.
Subvention du département Fonctionnement 6034.00 €
DEPENSES : 53 693 83 €
Nos BE et charges : 23 687.83 €
Pendant la période du Covid l'Urssaf a reporté les cotisations dues, la régularisation a été présenté et réglé pour un montant de : 5465.00€
Nous avons refait des médailles et des trophées pour un montant de 6203.72€
Les charges d'arbitrage comprennent : tenues des arbitres 1488.50 €, rémunération des arbitres 1439.00 € Les candidats arbitres sont rémunérés par le département forfaitairement de 20.00 €, ce qui soulage la charges des clubs lors d'organisation de concours.
Nous participons aux stages, ce qui représente une charge compensée par le règlement des participants.
Nous avons participé à une aide pour Nathalie pour sa formation de BE à hauteur de 1000.00 € Et nous avons participer à l'inscription de Charlie pour son creps à hauteur de 1500.00 €.

BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023

La subvention de la région exceptionnelle, de 13470.00 € va permettre d'aider les clubs.
Nos projets de championnats, TAE, trophée des mixtes, DD, sont programmés.
Nos championnats salle sont terminés.
Nous vous souhaitons une bonne année de tir.

Rapport moral Commission Formation & Commission Informatique

 Commission Formation

- Formation Entraîneur Fédéral : pas de formation, décision régionale.
- Formation Assistant Entraîneur, 10 candidats ont pu suivre la formation en 2022
- Formation Complémentaire E1-EF : 6 candidats, 4 continuent sur les journées régionales, 2 n'ont fait que la FCE1
- Formations Continue Entraîneurs : sur découverte parcours (5 inscrits), coaching (4 inscrits) et sur réglage d'arc (8 inscrits) effectuées.

Les stages :
Le résultat = participation en hausse :

- Groupe Jeunes CD92 : 10 jeunes dans le groupe 2021-22, entraînement renforcé qui a été apprécié des participants. 1 annulation pour cause de Pass sanitaire ; progression remarquées du niveau des participants.
- Perfectionnement Cibles : 10 inscrits, le stage était plein, il y a eu 18 demandes, nous avons réfléchi à dédoubler le stage mais problème de possibilité de programmation avec le planning des DE du département.
- Perfectionnement Parcours : pas de stage organisé par le département, mais participation au financement d'un stage tir instinctif par Les Chemins de l'Arc Droit
- Découverte Parcours : 5 inscrits. o Réglage Matériel : 10 candidats, dont 8 pour une FCE1.
- Fabrication Cordes : 6 inscrits o Formation Coaching : 6 inscrits.

Nous avons toujours besoin de structures d'accueil, merci à tous les clubs de prévenir quand une nouvelle opportunité d'accéder à vos structures peut se présenter.

 Commission Informatique

Cette année, le site a été animé par Christophe et nous recherchons de l'aide, compétences en PHP recherché désespérément.
Nouvelles organisations de réunions à distance.
Le groupe FB (263 membres) et les mailing Sendinblue (60 % de lecture) Stockage de données partagées sur cloud Drive.
Nous travaillons à la mise à disposition d'un outil pour faciliter les ententes.
Merci de promouvoir le site du CD92 et le groupe FB.
Rappelez à vos membres, que la non acceptation des communications sur la licence empêche de recevoir la lettre de la FFTA et les mailing du CD92.

RAPPORT COMMISSION JEUNES ET TROPHEE DES MIXTES 2021 - 2022

- La commission jeunes a organisé 2 concours « spécial jeunes » les samedis après-midi : un en salle au Plessis Robinson le 27 novembre 2021 où le Comité a offert des gourdes et un autre le 18 juin 2022 à Fontenay-aux-Roses où les jeunes ont reçu un sac isotherme.
- Le groupe jeunes entraîné par Charles Corbez et Sylvain Delabrosse était composé de 9 jeunes des clubs d'Antony, Colombes, Rueil, Sèvres, Chatillon et Sceaux/Fontenay-aux-Roses. Il se déroule sous forme de stages de 3 jours à chaque période de vacances scolaires.
- Le dispositif PBM (Poussin-Benjamin-Minime) aussi appelé des « P'tits Bouts » a attiré 3 clubs du 92 : Saint-Cloud, Rueil et Le Plessis Robinson, ce dispositif organisé par le Comité Régional s'adresse aux clubs qui accueillent les plus jeunes. Il propose 3 actions :
  - 3 entraînements partagés
  - Une mise à disposition de matériel adapté
  - Le Challenge des P'tits Bouts sous forme de 2 concours salle et un concours extérieur (Renseignements à voir sur le site du Comité Régional)

Le Trophée des Mixtes s'est déroulé à Suresnes le 23 janvier 2022 :
22 équipes étaient engagées. Chatenay-Malabry a remporté le Trophée départemental en catégorie arc nu et néo-licenciés, Chatillon en arc classique et Antony en arc à poulies.

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE

BILAN FINANCIER 2021-2022 30/09/2022

DEPENSES	Prévisionnel	Réalisé
Frais de fonctionnement	**3 000,00**	**2 756,95**
Secrétariat et Administratif	*500,00*	*695,87*
assemblée générale	*1 000,00*	*0,00*
Site Internet	*100,00*	*168,20*
assurance	*300,00*	*171,90*
cotisations	*300,00*	*446,76*
déplacements et manisfestations	800,00	863,32
Frais bancaire	*0,00*	*410,90*
	10 000,00	**11 993,72**
Logistique et Infrastructures		
Gravures médailles et récompenses	*4 000,00*	*6 203,72*
Matériel et Entretien Cibleries	*6 000,00*	*2 930,00*
location locaux	*0,00*	*2 860,00*
tenue CD	*0,00*	*0,00*
	0,00	**0,00**
Commission Arbitrage	**1 000,00**	**3 403,02**
Equipements des arbitres	*500,00*	*3 303,02*
Frais administratifs et déplacements	*100,00*	*0,00*
Arbitres départementaux	*400,00*	*0,00*
Formation		*100,00*
Salaires et charges	**15 000,00**	**23 687,83**
Salaires	*6 000,00*	*9 337,55*
Charges sociales	*8 000,00*	*7 916,00*
Déplacements	*500,00*	*594,88*
Médecine du travail	*500,00*	*374,40*
regul urssaf covid 2019 2020	0	5465,00
Commission Formation	**5 000,00**	**6 214,70**
perfectionnement	*1 000,00*	*229,50*
stage tir instinctif	*1 000,00*	*420,00*
Participations inscriptions formations	*1 000,00*	*5 467,50*

RECETTES	Prévisionnel	Réalisé
Cotisations	**20 000,00**	**21 645,50**
Licences	*20 000,00*	*21 645,50*
Subventions	***12 000,00***	***6 034,00***
Subvention fonctionnement CG92	12 000,00	6 034,00
Subvention ag nat du sport	*0,00*	0,00
Subvention Haut niveau CG92	*0,00*	0,00
subvention covid	*0,00*	*0,00*
Intérêts bancaires	**1 000,00**	**932,12**
Compte sur Livret, livret A	*600,00*	423,64
Compte sur livret	*400,00*	*63,48*
transfert inter compte	*0,00*	**300,00**
remboursement frais SG	*0,00*	*145,00*
Logistique	**800,00**	**88,00**
Vente de cibles	300,00	0,00
location materiel	200,00	0,00
vente tenue arbitres	*300,00*	88,00
Formation	**7 000,00**	**8 600,00**
Stage Entraîneur 1	*1 000,00*	0,00
stage assistant entraineurs	*800,00*	100,00
stage tir instinctif	*1 000,00*	350,00
stage parcours	500,00	*3 200,00*
stage réglage matériels	*400,00*	240,00
stage préparation physique	*1 000,00*	0,00
stage de coaching	*300,00*	120,00
perfectionnement adultes et jeunes	1 000,00	990,00
stage jeunes	1 000,00	3 600,00

materiel formateurs	*1 000,00*	*97,70*	***Commission Sportive***	***3 000,00***	***354,00***
Participation inscriptions D1	*1 000,00*	*0,00*	*DD/Challenge 92*	1 500,00	250,00
Formation cd92	*0,00*	*0,00*	*mixtes*	1 500,00	*0,00*
			championnat departemental beursault	**0,00**	104,00
Commission sportive	**8 000,00**	**5 521,04**	**Jeunes**	***1 000,00***	**0,00**
Frais calendrier ffta	*500,00*	*0,00*	*CPS(*) (Perfectionnement Jeunes)*	**1 000,00**	0,00
Aides financières organisations CD	*3*	*3 021,04*			
Soirée des sportifs	*000,00*	*0,00*			
mixtes	*2 000,00*	*0,00*	**divers** *vente tenues arbitre*	***0,00***	**0,00**
DD/Challenge 92	*0,00*	*0,00*		**0,00**	0,00
Aides financières	*500,00*	2500,00			
Commission jeunes	2 000,00	**116,57**			
Aides aux jeunes sportifs	**2 800,00**	**0,00**			
Compétitions(inscriptions et buvettes)	2 000,00	*116,57*			
Aide à l'obtention du label ETAF	*800,00*	*0,00*			
	0,00				
	44 800,00	***53 693,83***		**44 800,00**	**37 653,62**
Excédent		-16 040,21			

Situation de trésorerie au 30/09/22

Comptes courants	***11 748,91***
Compte sur Livret	***63 494,47***
Livret A	***85 132,56***
	---
	160 375,94

Comité départemental de tir à l'arc des Hauts-de-Seine

Budget réalisé 2021-2022 Prévisionnels 2022/ 2022-2023-2024

DEPENSES					RECETTES				
	Prévisionnel 2021-2022	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	prévisionnel 2023-2024		Prévisionnel 2021-2022	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2022-2023	Prévisionnel 2023-2024
Frais de fonctionnement	3 000,00	3 131,35	3 000,00	3 000,00	**Cotisations**	20 000,00	21 645,50	22 000,00	22 000,00
Secrétariat, Site Internet, Frais bancaires		1 274,97			*Licences*				
Assurance, Médecine du travail, Cotisation CDOS		993,06							
Déplacements, manifestations		863,32			**Subventions**	12 000,00	6 034,00	10 000,00	10 000,00
					Subvention de fonctionnement CD 92		6 034,00		
Commission Logistique et Infrastructures	10 000,00	11 993,72	10 000,00	10 000,00	*Subvention CNDS*				
Gravures médailles, Récompenses		6 203,72							
Matériel, Ciblerie, Logistique		2 930,00			**Intérêts bancaires**	1 000,00	932,12	1 000,00	1 000,00
location box		2 860,00			*Compte sur Livret, Livret A*		932,12		
Commission Arbitrage	1 000,00	3 403,02	2 000,00	2 000,00					
Équipements, déplacements, Formation		3 403,02							
Salaires, charges et déplacements CTD	14 800,00	23 313,43	15 000,00	15 000,00	**Commission Formation**	7 000,00	8 600,00	8 000,00	8 000,00
dont regul urssaf covid 2019 2020 5465,00euros		0,00			*Stages*		8600		
Commission Formation	5 000,00	6 214,70	5 000,00	5 000,00					

Stages		**6 214,70**			**Commission Sportive**	**3 000,00**	**354,00**	**2 000,00**	**2 000,00**
					Challenge 92, Division départementale,dr		***250,00***		
Commission Sportive	**8 000,00**	**5 521,04**	**8 000,00**	**8 000,00**	championnat departemental beursault		**104**		
Récompenses, Aides aux organisateurs / chp dep		**3 021,04**			**Commission Jeunes**	**1 000,00**	**0,00**	**1 000,00**	**1 000,00**
Soirée des sportifs		***0,00***			*Perfecctionnement Jeunes*		**0,00**		
Aides financières pôle espoir / dejeps		**2 500,00**							
Commission Jeunes	**3 000,00**	**116,57**	**2 000,00**	**2 000,00**	**logistique**	**800,00**	**88,00**	**1 000,00**	**1 000,00**
Aides aux jeunes sportifs, compétitions		**116,57**			*Vente ciblerie*		**0,00**		
					remboursement tenues d'arbitre		**88,00**		
					location materiel		**0**		
TOTAL	**44 800,00**	**53 693,83**	**45 000,00**	**45 000,00**		**44 800,00**	**37 653,62**	**45 000,00**	**45 000,00**

situation de trésorerie au 30/09/2022

Comptes courants	**11748,91**
Compte sur Livret	**63 494,47**
Livret A	**85 132,56**
acj	**0,00**
	160 375,94